

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale									
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :							
		2021-5382							
1. Intitulé du projet									
1. Inhibite do projet									
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou d	les) pétitionnaire(s)							
2.1 Personne physique									
Nom	Prénom								
2.2 Personne morale									
Dénomination ou raison sociale									
Nom, prénom et qualité de la personne									
habilitée à représenter la personne morale									
RCS / SIRET	_ Forme juridiq	ue							
Joiane	ez à votre demande l'annexe obligato	oire n°1							
	au des seuils et critères annexé à l'article l dimensionnement correspondant du proje								
		des seuils et critères de la catégorie							
N° de catégorie et sous-catégorie		d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)							
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,								
	40 100 100								
	4. Caractéristiques générales du projet								
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.	1 du formulaire							
4.1 Nature du projet, y compris les évent	uels travaux de démolition								

4.2 Objectifs du projet	
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux	
Tota dans su priuse irutuon	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?									
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).									
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	ojet et superficie globale de l'opération - précise	er les unités de mesure utilisées							
Grand	eurs caractéristiques	Valeur(s)							
4.6 Localisation du projet									
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹ Long	°'"_ Lat ° ' "_							
d'implantation	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)								
	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),								
	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à								
	l'article R. 122-2 du code de								
	l'environnement :								
		°'_"_ Lat°'_"_							
	Point d'arrivée : Long Communes traversées :	°'"_ Lat ° ' " _							
	Commences indiverses :								
lo	ignez à votre demande les annexes n° 2	àA							
30	ignez a vone demande les dimexes il 2	<u></u>							
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvrage existant	? Oui Non							
environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éval	Oui Non							
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen	t les								
différentes composantes de votre p	projet et								
indiquez à quelle date il a été auto	rise ?								

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			
En zone de montagne ?			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
Sur le territoire d'une commune littorale ?			
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?			
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?			
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?			
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?			
Dans un site inscrit ?			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			
D'un site classé ?			

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?			
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			
	Est-il excédentaire en matériaux ?			
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?			
Milieu nature	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?			

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?			
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?			
6.2 Les incide approuvés				cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou .
001	31 out, decriv	/ez lesc	quelles	
6.3 Les incide	ences du proiet identifi	ées au	ı 6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décri			

Ψ.	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effet égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindr ne annexe traitant de ces éléments) :	
	7. Auto Ávaluation (facultatif)	
	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation	
er	nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
	8. Annexes	
8	.1 Annexes obligatoires	
8	.1 Annexes obligatoires Objet	
8	.1 Annexes obligatoires	
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	
1	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43°a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5°a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	
1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan	

8.2 Autres an	nexes volontairement transmises par le m	aître d'ouvrage ou pé	titionnaire	
Veuillez com parties auxqu	pléter le tableau ci-joint en indiquant les uelles elles se rattachent	annexes jointes au pr	ésent formulaire	d'évaluation, ainsi que les
		Objet		
	0 5			
le cortifie aux		ement et signature		
Je Cerille sur	l'honneur l'exactitude des renseignemen	is ci-dessus		
Fait à	Chemillé	le,	11/06	12021
	SUPER U - SAS	BAMIDIS		
Signature	Au capital de 3.873.			
Signatore	Parc Commercial du Chale 49120 CHEMILLE EI			
	Tél: 02.41.49 17.80 - Fax:	02 41 49 17 99		
	FR 48 410 155 7 41015578200015 - RC			